

## **Deuxième correction à l'appel à candidatures du Programme UAM Tomás y Valiente 2023**

Après avoir constaté une erreur dans l'appel Tomás y Valiente 2023, qui a pour objet d'intégrer des chercheurs espagnols et étrangers possédant un parcours d'excellence dans les domaines des Arts et des Sciences humaines, des Sciences sociales et juridiques, l'annexe I "LIGNES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES" est modifiée.

AU LIEU DE:

"FACULTÉ DE DROIT

Département de Droit Public et Philosophie du Droit

1. Droit administratif
2. Droit constitutionnel
3. Droit ecclésiastique de l'État
4. Droit des finances et droit fiscal
5. Droit International public et de l'Union européenne
6. Philosophie juridique"

IL DOIT DIRE:

"FACULTÉ DE DROIT

Département de Droit Public et Philosophie du Droit

1. Droit administratif
2. Droit constitutionnel
3. Droit ecclésiastique de l'État
4. Droit International public et de l'Union européenne
5. Philosophie juridique"

À Cantoblanco, à la date de la signature électronique insérée.

La Présidente du Conseil des Gouverneurs